



Notes pour une allocution de
DENISE CARPENTER,
présidente et chef de la direction
de l'Association nucléaire canadienne

Third Annual Power Finance Conference
Toronto (Ontario)
Le 25 janvier 2012

Hôtel Royal York
De 17 h à 17 h 30

Introduction

Bonjours mesdames et messieurs.

Je suis Denise Carpenter, présidente et chef de la direction de l'Association nucléaire canadienne et modératrice de la table ronde sur le financement de l'énergie nucléaire.

Mes collègues, M. Patrick Lamarre de SNC-Lavalin et M. Jean-François Béland d'Areva Canada sont aussi parmi nous pour aborder ce sujet important.

Bien des personnes ici présentes possèdent une grande expérience budgétaire et financière. Nous avons acquis cette expérience tout au long de notre carrière. Nous l'avons aussi acquise dans notre vie personnelle en contractant des hypothèques et en faisant des investissements.

Mais rares sont ceux d'entre nous qui ont l'expérience de défis et d'ordres de grandeur à la mesure de l'industrie nucléaire.

En moyenne, une centrale nucléaire nécessite :

- 10 millions de pièces
- 10 années
- 10 milliards de dollars
- 50 millions d'heures
- 20 000 dessins
- 100 000 dépôts de documents de conception
- 100 ans entre le démarrage et le déclassé

Il arrive que des approches ou des technologies voient le jour pendant la construction d'une centrale. Aucune personne n'ayant travaillé à la construction d'une centrale nucléaire ne sera vivante au moment de son déclassé.

Une centrale nucléaire se rapproche davantage du programme Apollo de la NASA que de la construction de l'édifice le plus élevé du monde.

On pourrait comprendre que certaines personnes qui ne connaissent pas bien l'industrie se demandent si l'expérience

récente en matière de financement de centrales nucléaires est suffisante pour alimenter la discussion. Mais certains faits sont éloquentes :

- Les États-Unis comptent 104 centrales nucléaires en exploitation.
- Le processus d'autorisation suit son cours pour 25 centrales nucléaires américaines.
- La Corée du Sud a conclu un accord en vue de la construction de quatre à six réacteurs pour les Émirats arabes unis.
- Le Vietnam prévoit de construire de deux à quatre tranches.
- La Chine met en service de quatre à six réacteurs par an.
- Au Canada, des réfections majeures sont en cours dans certaines installations (Bruce Power et Point Lepreau) et des travaux de réfection ainsi que la construction d'une nouvelle centrale sont prévus sur le site de Darlington.

Comme le financement a toujours lieu des mois, voire des années avant la construction, nous savons que les marchés à conclure pour aller de l'avant nécessitent beaucoup de travail.

Aujourd'hui, nous demandons aux spécialistes invités d'analyser :

- les possibilités de financement dans l'industrie nucléaire à l'heure actuelle;
- les perceptions concernant l'industrie nucléaire canadienne;
- le rôle des pouvoirs publics;
- les possibilités qui s'offrent aux producteurs indépendants.

Possibilités de financement

Les centrales nucléaires produisent une quantité stable d'électricité à prix abordable et comme le combustible représente une faible proportion du coût global, son prix peut fluctuer sans avoir une grande incidence sur le coût au final. C'est pourquoi toutes les grandes économies industrialisées du monde ont choisi la filière nucléaire à un moment ou l'autre pour répondre à la demande de base. La plupart de ces pays prévoient de nouveaux investissements dans le nucléaire – tout comme de nombreuses économies émergentes de moyenne ou grande taille.

Si l'on attribue un prix aux émissions de carbone, l'énergie nucléaire devient de plus en plus attrayante. Elle jouera un rôle de premier plan dans un monde où il faudra limiter les émissions de carbone. Les Ontariens ont récemment été sensibilisés à la question du prix abordable de l'électricité. Nous constatons que nous sommes très privilégiés de pouvoir compter sur la filière nucléaire. Non seulement elle est un gage d'air pur, de prix stable et de fiabilité, mais aussi elle coûte moins cher que l'énergie éolienne ou solaire ou que celle produite au moyen de biogaz.

Alors, quelles sont les possibilités dans la filière nucléaire? Et que pouvons-nous apprendre de « la ruée vers les énergies renouvelables »?

Perceptions concernant le nucléaire

Comme deuxième sujet, nous nous pencherons sur les perceptions des prêteurs concernant l'industrie nucléaire canadienne. Partout dans le monde, les risques sont actuellement perçus comme étant élevés et ce, pour diverses raisons.

- Le terrorisme et les gouvernements instables présentent des risques.
- Le système financier n'a pas fini de se rétablir en Europe et aux États-Unis.
- Une incertitude entoure la croissance en Amérique du Nord.
- Nous subissons encore la publicité négative persistante dans la foulée des événements survenus à la centrale japonaise Fukushima en mars 2011.

Au Canada, la situation est beaucoup plus dynamique qu'elle l'était la dernière fois que l'on a construit une centrale nucléaire.

La filière nucléaire n'est pas l'apanage des pouvoirs publics et des sociétés d'État. D'ailleurs, dans bien des cas, les pouvoirs publics cherchent à contrôler et à réduire leurs risques, et non à lancer de nouvelles entreprises. L'aspect positif de cette attitude est qu'elle pourrait accroître les possibilités de partenariat.

Présentation des spécialistes

J'aimerais maintenant vous présenter nos spécialistes invités, qui nous éclaireront sur ces sujets intéressants en partant de leur propre point de vue. Le Canada se classe-t-il bien dans le contexte mondial – ou les industries nucléaires sont-elles toutes semblables aux yeux des investisseurs? En ce qui a trait au rôle des pouvoirs publics, les entreprises de services publics d'État réalisent la plupart des projets nucléaires depuis quelques dizaines d'années. Plus récemment, la question de la technologie énergétique et de son apport à la création ou au maintien d'emplois de qualité a suscité une certaine attention.

Nous demanderons aussi aux spécialistes invités d'expliquer leur point de vue sur l'évolution du rôle du secteur public dans les projets nucléaires futurs. Nous vous serions reconnaissants d'attendre que les deux présentations soient terminées avant de poser vos questions.

Notre premier spécialiste est **M. Patrick Lamarre**, vice-président directeur, Énergie mondiale, du Groupe SNC-Lavalin et président de

SNC-Lavalin Nucléaire inc. M. Lamarre a joint les rangs de l'entreprise en 1995 et il a travaillé à différents projets au Chili, à Cuba, au Venezuela et en Australie de même qu'à Montréal et à Toronto. Il possède une solide expérience en matière de financement de projets, de gestion d'exploitation, d'ingénierie et de participation à des mégaprojets.

Fait digne de mention, à la suite d'une entente avec le gouvernement du Canada annoncée en juin dernier, le Groupe SNC-Lavalin inc. a acquis les actifs de la Division des réacteurs CANDU d'Énergie atomique du Canada ltée (EACL). Cette entente conclue le 1^{er} octobre 2011 a officialisé la création de la nouvelle société CANDU Énergie inc.

Bienvenue monsieur Lamarre.

(Présentation de Patrick Lamarre)

Merci monsieur Lamarre.

Notre deuxième spécialiste, **M. Jean-François Béland**, est vice-président exécutif d'Areva Canada inc., où il est entré en août 2008 après avoir travaillé pendant un an au siège social mondial d'Areva à Paris. Il avait auparavant œuvré au sein de la fonction publique fédérale, notamment au Cabinet du premier ministre, où il a été conseiller en matière de politiques concernant le Conseil du Trésor et la gouvernance.

Bienvenue monsieur Béland.

(Présentation de Jean-François Béland)

Merci messieurs. Nous nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions.